



LETTRE INFO DU CONSEIL MUNICIPAL

MAI 2015

FETE DE L'ECOLE

Nous vous avons déjà parlé de la fête de l'école qui se déroulera dans la cour de l'école

le dimanche 5 juillet à midi

Avez-vous fait circuler l'info autour de vous, dans vos familles, vos enfants, vos amis, vos copains et copines de classe ?

Le succès de cette manifestation dépend de la publicité que vous lui ferez. Pouvez vous nous faire passer des photos de classe que nous scannerons ? Nous vous les rendrons dès que possible, vous pouvez les mettre dans la boîte aux lettres de la mairie avec votre nom au dos de la photo.

Pouvez-vous également nous adresser par mail isa.jeannin@wanadoo.fr ou dans la boîte aux lettres de la mairie le nom de vos instituteurs ou institutrices quand vous étiez à l'école à Bulle, cela nous permettrait de les inviter à la fête, nous en avons retrouvé quelques uns mais il en manque encore.

Si vous avez des idées, elles sont les bienvenues.

Merci de votre collaboration.

FETE DES MERES

Pour célébrer la fête des mamans, le Maire et le conseil municipal ont le plaisir de vous inviter à un repas et vous donnent rendez vous devant la salle Foblant le

Samedi 30 mai 2015 à 19h30

Nous espérons que vous serez nombreuses à vous inscrire **avant le 16 mai** en mettant le coupon joint dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail mairie.bulle@orange.fr.

Pour celles qui ne peuvent pas être disponibles à cet horaire, il sera toujours possible de rejoindre le groupe.

Cordialement.

Nom Prénom

S'inscrit pour le repas du samedi 30 mai.

t.s.v.p.



Loto Drugeon Sports

DRUGEON SPORTS organise son traditionnel Loto avec Kiki le **vendredi 15 Mai à CHAFFOIS**. Dotation uniquement en bons d'achats. Ouverture des portes à 19 h, début des quines à 20 h 30.



Appartement à louer au presbytère

Un logement situé au 1^{er} étage du 2, Rue de l'Eglise sera libre à la location **à partir du 1/6/2015**. Caractéristiques : **99,51 m²** comprenant entrée, séjour, cuisine, 3 chambres, sdb, WC avec 1 garage de 22 m², 1 grenier et 1 cave de 13 m².

*Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat de la Mairie **09.63.24.54.43** ou par mail à mairie.bulle@orange.fr.*

Date limite de réponse le **mercredi 27 mai 2015**.



Trottoirs et civisme

On constate souvent des véhicules garés sur les trottoirs. Nous vous rappelons que ceux-ci doivent rester libres à la circulation des piétons. D'autre part, les véhicules chevauchant la rue gênent la circulation. Les propriétés privées ou les parkings mis à votre disposition dans le village devraient vous permettre de les garer sans gêne pour autrui. Nous vous engageons vivement à respecter ces règles de civisme élémentaire.

Les trottoirs doivent aussi rester propres. Les cailloux, la terre, les déjections canines n'y sont pas tolérables. Respectez ces lieux de passage.

Le Maire

Le Conseil Municipal